

# 5 vies

## Le journal du Pays Créçois

Vie pratique • Vie sociale • Vie écologique • Vie touristique • Vie économique



Le 19 mars, les élus du Pays Créçois ont voté le budget pour l'année 2009.

Ce budget, dit de transition, s'est voulu volontairement prudent au regard de l'augmentation des charges de fonctionnement et notamment de personnel, liées principalement à l'ouverture le 5 janvier de la Maison de la Petite Enfance.

Par ailleurs, les incertitudes qui subsistent aujourd'hui quant aux dotations qui seront attribuées aux intercommunalités suite à la réforme - entre autres - du versement de la taxe professionnelle nous incitent à la plus grande vigilance.

Enfin, l'année 2009 est une année charnière consacrée à la réalisation d'une étude de diagnostic de notre territoire. Cette réflexion collectivement engagée nous permettra ainsi de définir ensemble les grandes orientations de notre projet de mandat dont les principaux enjeux consisteront à maintenir les équilibres :

- habitat et peuplement / activités économiques / espaces bâtis et espaces naturels,
- Préservation du lien social,
- Développement des services aux habitants.

Le Pays Créçois a des atouts qu'il lui faut maintenant valoriser. Nous nous y attachons avec force et conviction.

PATRICIA LEMOINE

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Directeur de la Publication : Patricia Lemoine  
Rédaction : Com. Communication du Pays Créçois  
38 rue de Paris - BP 7 - 77580 Villiers sur Morin  
Tél.: 01 64 63 46 40 - Fax: 01 64 63 46 49  
E-mail : infocom@payscrecois.net  
www.cc-payscrecois.fr  
Conception-réalisation: Le Pays Créçois  
Impression : AZAPRIM  
Crédits photos : le Pays Créçois . Mars 2009  
Photo couverture : B.Talmon



### Actualités

#### *Le Pays Créçois a inauguré le 7 février dernier une de ses réalisations majeures: la Maison de la Petite Enfance « l'Eveil du Pays Créçois »*

Ouverte depuis le 5 janvier, la structure était très attendue par les familles et les élus.

Près de 650 enfants âgés de moins de trois ans vivent sur le territoire intercommunal, et jusqu'à présent, il n'y avait que deux modes de garde possibles : la halte-garderie, qui ne prenait en charge que 18 enfants, ou le réseau des assistantes maternelles.

Les bambins du Pays Créçois ont désormais une structure qui les accueille régulièrement, occasionnellement ou même en urgence, et ce sur plus de 650 m<sup>2</sup> qui sont consacrés à leur bien-être, leur éveil ou le repos (voir en pages intérieures)

Plus de 10 ans ont été nécessaires pour mener à bien ce projet : de l'étude préalable pour connaître les besoins de la population à la construction proprement dite, de nombreuses étapes ont été franchies en concertation avec les différents partenaires : CAF, DASSMA, Conseil Général, Conseil Régional, ainsi qu'avec l'équipe de la Halte-Garderie pour élaborer le projet au plus près des besoins des enfants.

Patricia Lemoine a invité les nombreux élus et représentants des instances régionales départementales et locales, à visiter la structure, en compagnie des élus de la Communauté de Communes, et de Franck Taïeb, l'architecte.

Chacun a pu apprécier les espaces consacrés à chaque tranche d'âge, les couleurs, le mobilier adapté au soin et à l'éveil des petits, le tout donnant sur le Morin et ses passerelles par de larges baies vitrées.



## Le projet de la structure: éducatif, social, pédagogique...

Pour que l'accueil des tout-petits à "l'Eveil du pays Créçois" se passe de manière optimale, un projet global de fonctionnement a été mis en place par l'équipe et sa responsable, Muriel Barral, la collectivité, et les partenaires (CAF et DASSMA). Il sert de base au fonctionnement quotidien, à l'accueil des parents et enfants, aux activités organisées, ...

Il se compose de plusieurs parties :

**Le projet d'établissement** précise l'utilisation des locaux afin de permettre une attention constante aux enfants et organiser l'espace au mieux en fonction de leurs besoins : repas, sommeil, soins corporels et activités de jeu et d'éveil. Dans ce projet, l'accueil des parents et l'organisation de réunions pour le personnel sont également abordés.

**Le projet éducatif** formule les principes collectifs à mettre en œuvre pour permettre la prise en charge des enfants. Il prend en compte la dimension de participation des parents, les rôles, missions et tâches de chacun.

**Le projet pédagogique** (d'éveil et de soin) est la traduction professionnelle par l'équipe des moyens à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs formulés par le projet éducatif. Il relève de la compétence et du savoir-faire de l'équipe

Enfin, **Le projet social** prend en compte les usagers et leur environnement : quartier ou territoire, avec son histoire spécifique, ses dimensions économiques, sociales et culturelles.



**PETIT RAPPEL** Les dossiers d'inscription pour la rentrée de septembre doivent être déposés avant le 28 avril à la Maison de la Petite Enfance. L'intégration dans la structure peut se faire toute l'année selon les places disponibles par tranches d'âge.

Maison de la petite enfance  
"l'Eveil du pays Créçois"  
3, rue de la Chapelle - 77580 CRECY-LA-CHAPELLE  
Tel : 01 64 17 12 85

## Une journée à "l'Eveil du Pays Créçois"

La Maison de la Petite enfance ouvre ses portes le matin à 7h30.

Les familles et enfants sont accueillis par la personne référente de la section où se trouve l'enfant (bébé, moyen ou grand).

Les parents lui donnent alors toutes les informations concernant la vie de l'enfant : ses horaires de sommeil et de repas, si il est malade, si un changement est intervenu dans sa vie de famille.

Le rituel de départ des parents est un moment important : on se fait un petit coucou derrière la fenêtre, on se dit au revoir et, surtout, que papa ou maman vont revenir le soir.

Les enfants regagnent alors leur espace pour un moment de jeux libres et de découverte de l'espace.

Des activités dirigées sont ensuite proposées en fonction de l'âge de l'enfant : peinture, encastrement, dessin, chanson, danse ou motricité, collage, pâte à modeler, musique, lecture d'histoire, déguisement, ...

Un moment est ensuite consacré aux soins d'hygiène si nécessaire (couche, soin du visage, mouchage..) avant un temps calme précédant le repas.

Le repas est servi vers 11h30.

les enfants sont installés à table, avec de la vaisselle et des couverts adaptés à leur âge. Les repas, fournis par la structure, sont adaptés à l'âge et la dentition des enfants.

Les repas se terminent vers 12h15, et après les soins et des jeux calmes, les enfants se préparent à la sieste, vers 13h.

## Des permanences de la Maison des Solidarités

Dans le cadre de la mission de protection maternelle et infantile du Conseil Général de Seine-et-Marne, La Maison Départementale des Solidarités de Lagny-sur-Marne ouvre, au sein de la structure petite enfance l'Eveil du Pays Créçois, des permanences à destination des habitants du territoire :

- une consultation mensuelle assurée par la sage femme de PMI pour surveiller votre grossesse et répondre aux questions que vous vous posez à cette étape importante de votre vie.

Les bébés dorment dans de petits lits à barreaux, avec turbulettes, dans le dortoir appartenant à leur section, tandis que les moyens et les grands font la sieste sur des matelas dans de petits sacs de couchage.

Le réveil de la sieste se fait au rythme des enfants, et après les soins d'hygiène, des activités sont de nouveau proposées.

Le goûter, servi vers 15h30, est composé, selon les âges, de lait ou d'un laitage, compote, et, pour les plus grands, de pain, biscuits ou fruits.

Le départ est échelonné en fonction de l'arrivée des parents, qui reçoivent toutes les informations et anecdotes concernant la journée de leur enfant.



### DES MENUS ADAPTÉS AUX BESOINS DES PETITS

Chaque jour des plats différents sont proposés :

pour les bébés : purée de légumes + viande ou poisson + lait ou laitage

pour les moyens : Entrée - plat de légumes + viande ou poisson + fromage + fruit ou laitage

pour les grands : Entrée - plat de légumes + viande ou poisson + fromage + dessert



- une permanence de puéricultrice tous les 15 jours pour vous conseiller dans les étapes du développement de votre enfant jusqu'à l'âge de 6 ans.

Renseignements au 01 64 12 43 34

## Le budget intercommunal 2009 : un budget de transition

L'année 2009 se caractérise par la mise en route de la crèche en multi-accueil de 40 places, induisant un surcroît important de charges de fonctionnement, partiellement compensées par des aides du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le déficit en résultant dépendra en grande partie du taux de remplissage de la crèche, taux de remplissage que la Communauté s'attache à rendre maximal, pour répondre au mieux aux demandes des parents.

Les autres charges de fonctionnement sont maintenues à leur niveau des années précédentes, tout en intégrant l'évolution de la population, rendue officielle par l'INSEE, augmentant ainsi les cotisations calculées au nombre d'habitants des syndicats (Service Départemental d'Incendie et de Secours, Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation...)

Les recettes de fonctionnement augmentent tant pour la dotation d'intercommunalité versée par l'Etat (obtenue grâce aux transferts de compétences vers la Communauté réalisées en 2007, comme l'exercice de l'activité piscine) que par la taxe professionnelle dont les bases évoluent à la hausse, le Pays Créçois restant accueillant pour les entreprises.

L'annonce de la suppression de la Taxe Professionnelle dès 2010 et la volonté de conduire un projet de mandat en cours d'élaboration amènent à une approche prudente de l'année 2009 qui pourrait être une année d'épargne, épargne qui financera les projets des années à venir.

### Éléments marquants des investissements 2009

- Réalisation du diagnostic accessibilité en voirie pour les personnes handicapées,
- Diagnostic de territoire : Etude sur la population, les services, les entreprises, le chômage, etc.
- Travaux complémentaires d'aménagement du roller-skate-park,
- Rénovation partielle de la rue des Abesses à Crécy-la-Chapelle ( Développement Economique),
- Aménagement du 1<sup>er</sup> étage de la crèche, pour y installer la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi et le siège de la Communauté de Communes.

### La taxe professionnelle passera d'un taux de 10,99 % à 11,27 %.

#### Pourquoi augmenter cette taxe ?

La taxe professionnelle est la seule ressource que la Communauté peut moduler, contrairement aux communes qui peuvent agir sur la taxe d'habitation et les taxes foncières bâtie et non-bâtie.

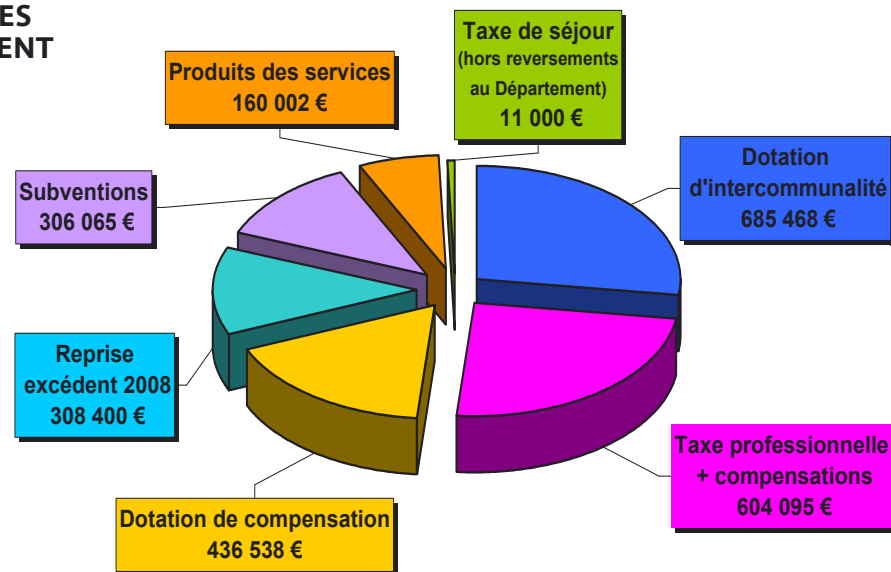
Le taux de la taxe professionnelle (TP) est décidé par l'assemblée communautaire, dans les limites fixées par l'Etat.

La Communauté a fait le choix en 2001 de ne plus peser sur les ménages et d'assurer l'intégralité de son développement sur la taxe professionnelle, comme l'y engageait la loi sur l'Intercommunalité de 1999 : en effet, le dynamisme de cette taxe permettait d'envisager le financement des services publics nécessaires et indispensables à un territoire porté aujourd'hui à 17 000 habitants. Cet engagement reposait aussi sur le potentiel de la création d'une zone d'activité économique de 42 hectares sur la commune de Coutevroult, apportant à la fois richesse fiscale et emploi.

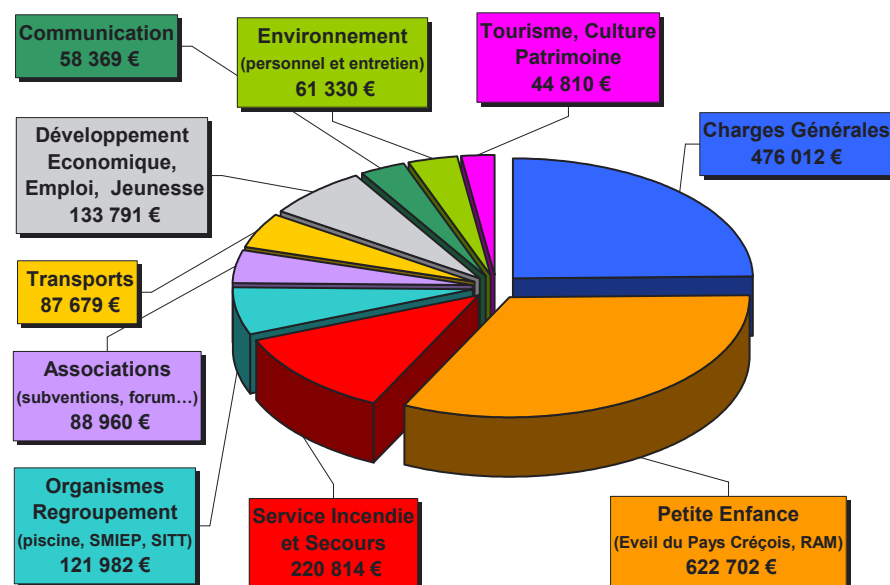
Le taux de la taxe 2001 était issu de la moyenne des taux alors en vigueur à la Communauté, soit 10,99 %. Ce taux a été reconduit sans modification par l'assemblée de 2001 à 2008.

Or, force est de constater que le taux de 10,99 %, très en dessous de ce qui est pratiqué dans des territoires voisins

### RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors ordures ménagères\*)



### RÉPARTITION DES CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors ordures ménagères\*)



\* NB : Collecte et traitement des ordures ménagères 2 010 765 €

tels que ...

- Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, 14,69 %,
  - SAN Val d'Europe : 13,20 % en 2008, relevé à 14,65 % en 2009,
  - Villeneuve le Comte : 12,53 % (2008),
  - Coulommiers : 13,86 % (2008),
- ... n'est pas aussi incitatif à l'installation de nouvelles entreprises que l'écart de taux avec ces territoires, et qu'il réduit les marges de manœuvre de la Communauté.

Avec un taux à 10,99 %, la Communauté a les ressources pour financer l'ensemble des politiques qu'elle a décidé de mettre en œuvre jusqu'en 2008 : Maison de l'Emploi, Petite enfance et Relais Assistantes Maternelles, entretien du patrimoine transféré à la Communauté, aide aux associations d'intérêt communautaire (football, basket, musique, ...), transports en Pays Créçois et entretien des arrêts de bus, information touristique, ...

Or, l'Etat a transféré aux Communautés sans contrepartie les diagnostics d'accessibilité handicapés pour la voirie de toutes les communes : le degré d'exigence de ce diagnostic encadré par la loi oblige à prendre un bureau d'études dont l'intervention pourrait être estimée à 40 000 € (sous réserve des résultats de l'appel d'offres). De plus, la Communauté devra financer une aire d'accueil des gens du voyage de 30 places, en lieu et place des communes, dont le coût annuel est estimé à 96 000 €, sans recette nouvelle.

La Communauté devra faire face à des charges non

financées, et dans le même temps prévoir l'aménagement de son territoire en répondant aux besoins de sa population, par l'intermédiaire d'un nouveau projet de développement 2010-2014 : il pourrait s'agir de développer les transports de personnes, créer des équipements sportifs par exemple..., étant remarqué que ces politiques d'aménagement sont appréciées des entreprises d'importance s'implantant sur les territoires.

L'investissement public français est réalisé à 72 % par les collectivités territoriales : en augmentant (même faiblement) la Taxe Professionnelle, cela apporte des recettes récurrentes à la Communauté ; les entreprises, en ces temps difficiles, trouvent toujours auprès des collectivités locales des marchés, maintenant ainsi un certain équilibre économique.

Enfin, l'annonce de la suppression de la taxe professionnelle a précipité le débat sur le taux dans la mesure où, habituellement, quand l'Etat supprime une taxe dédiée aux collectivités locales, il la compense à l'euro près sur le montant encaissé l'année précédente ; en revanche, le montant dès lors perçu n'est plus indexé, là où la taxe professionnelle prenait 2,3 % voire 10 % d'une année sur l'autre.

Aussi, il a semblé judicieux à l'assemblée délibérante de sauvegarder les intérêts du contribuable ménage, en élevant dès cette année le taux de la TP, afin d'éviter à terme un transfert de fiscalité des entreprises vers les dits ménages. La modification du taux de la TP se traduira par une évolution moyenne de cotisation de 34 € par entreprise, tout en maintenant le meilleur service public apporté par la Communauté.

## Journée JOBS D'ÉTÉ

La journée Jobs d'Eté, mise en place par la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi du Pays Créçois, s'est déroulée le 25 mars dernier Salle Altmann à Crécy-la-Chapelle. Les partenaires de cette manifestation : Pôle Emploi, la Mission Locale, les centres de vacances Prémonval, l'agence d'intérim Supplay et l'association Pivod 77, proposaient des jobs d'été pour les jeunes, mais également des postes en intérim qui intéressent un autre type de public.



L'incidence du contexte économique se faisant particulièrement sentir, cette journée a connu une hausse de fréquentation, puisqu'environ 90 personnes y ont assisté (contre 60 l'année dernière). Essentiellement des jeunes qui ont pu découvrir les offres locales, du Sivom de Crécy pour la piscine, de Châteauform, de l'agence Manpower de Meaux,...) Le bilan tiré par les participants est plutôt positif puisque plusieurs postes ont été pourvus, et l'aide à la rédaction de CV proposée par la responsable de la MJE, Nicole Gatot, particulièrement appréciée.



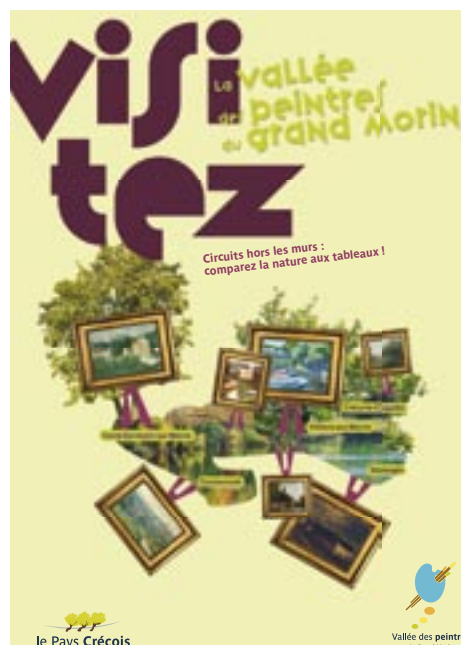
## Animation et Tourisme

La commission tourisme, patrimoine et vie associative de la Communauté de Communes s'est attelée aux projets d'animation en pays Créçois. Certains évènements sont d'ores et déjà programmés, d'autres sont en

cours de réflexion et seront bien entendu mis en place avec les acteurs concernés et volontaires. La commission est également ouverte à toutes propositions réalisables sur le territoire.

### Les projets 2009-2010

- Avril :** Inauguration du golf Palmer - Crécy
- 4 Juillet :** Festival Voulstock - Voulangis
- 06 septembre :** Forum des Associations -St Germain-sur-Morin
- 20 septembre :** Marché du Terroir, Journées du patrimoine, Festival Musique du Monde
- 11 octobre :** Tournoi de Golf du Pays Créçois
- 17 Octobre** Exposition-conférence du peintre Yvon Taillandier au Château de Sancy-les-Meaux
- 24 Octobre :** Run and Bike du Pays Créçois (Course à pied, vélo et canoë)
- 2010 :** Manifestation sur le thème de l'eau avec les Offices du Tourisme des environs : Meaux, Marne et Gondoire, Pays Fertois, etc...



Avec les beaux jours, découvrez ou faites découvrir la Vallée des Peintres du Grand Morin, à partir de Villiers-sur-Morin ou Crécy-la-Chapelle.

Dépliants et renseignements à la Maison du Tourisme du Pays Créçois 1, place du Marché à Crécy-la-Chapelle.

Tel : 01 64 63 93 89

## Calendrier des manifestations en pays créçois\*

Date	manifestation	Commune	Lieu	Organisateur
12 Avril	Chasse aux œufs de Pâques	Vaucourtois		
13 avril	omelette géante et course aux œufs	Bouleurs		Mairie
17 avril	Sortie Fête du Cochon à Montargis	St Germain-sur-Morin		Asso. Familles Rurales
19 avril	randonnée Gourmande en Pays Créçois	Pays Créçois		Office du Tourisme
25 et 26 avril	Fête du village, fête foraine	Voulangis		Mairie
8 Mai	Brocante	Bouleurs		Mairie
16 Mai	Rallye des familles	Villiers-sur-Morin		Mairie -Commission Loisirs
16 Mai	Rallye touristique	Conde-Ste-Libiaire		Comité des Fêtes
16 au 24 Mai	Exposition des Ateliers du Grand Morin	Crécy-la-Chapelle	Salle Altmann	Ateliers du Grand Morin
17 Mai	Journée de la terre	Villiers-sur-Morin		Mairie - Comission Loisirs
17 mai	Marché Fête des Mères	St Germain-sur-Morin		Comité des Fêtes
17 Mai	Brocante	Voulangis		
21 Mai	Brocante	Vaucourtois		
21 Mai	Championnat départemental double mixte	St Germain sur Morin		Amicale des Boulistes
13 Juin	Feux de la St Jean -Soirée Moules-frites	Conde-Ste-Libiaire		Comité des Fêtes
13 Juin	Pot de l'amitié-concours de pétanque	Villiers-sur-Morin		Asso. Familles Rurales
13 et 14 Juin	Exposition	St Germain-sur-Morin	La Bergerie	GREHA
13 et 14 juin	Fête de la St Médard	Boutigny		
20 Juin	Fête de la Musique	Villiers-sur-Morin		Comité des Fêtes
20 Juin	Fête du Bord de l'Eau	St-Germain-sur-Morin		Comité des Fêtes
20 et 21 Juin	Festival des Métiers d'Arts	Crécy-la-Chapelle	Place du Marché	Mairie et CLAP
23 Juin	Sortie Musée de la Nacre	St-Germain-sur-Morin	Oise	Asso.Familles Rurales
27 juin	Concert Rock	St-Germain-sur-Morin	Derrière le gymnase	Affaires culturelles
27 Juin	Feu de la St Jean - Bal Country	Crécy-la-Chapelle	Champ de Foire	Mairie et CLAP
28 Juin	Brocante	Villiers-sur-Morin		les 3 Rus
4 Juillet	Festival Voul'Stock	Voulangis		Associaion Voul'Stock
13 Juillet	Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice	Villiers-sur-Morin		Comité des fêtes
13 juillet	Feu d'artifice	St-Germain-sur-Morin		
14 Juillet	Fête Nationale	Crécy-la-Chapelle	Salle des Fêtes	Mairie et CLAP

\* Ce calendrier n'est pas exhaustif, renseignez-vous auprès de vos municipalités

## Saint-Germain-sur-Morin devient un acteur à part entière de l'Eco-mobilité



Se déplacer en silence, sans polluer l'atmosphère et de façon économe et durable. C'est sous ce mot d'ordre que s'est tenu le 5 mars dernier à St-Germain-sur-Morin, la réunion de lancement du projet "Eco-mobilité".

Complexe et ambitieuse, cette démarche doit susciter la réflexion du grand public sur les enjeux environnementaux et influencer positivement les comportements de demain.

La commune qui a adhéré en 2008 au réseau "Partenaire pour l'éco-mobilité, de l'école à l'Université", va lancer une étude qui présentera la localisation des aménagements possibles, ainsi que leur signalisation, aidée par les partenaires à harmoniser les différents projets.

Ainsi, Saint-Germain-sur-Morin s'inscrit dans une dynamique éco-responsable pour développer un véritable réseau de liaisons douces afin que la population locale puisse se déplacer sans polluer.

Ces actions visent à encourager la population à de nouvelles pratiques, qui avaient déjà été initiées en 2006, puisque St Germain-sur-Morin avait mis en place "Pédibus", le réseau d'accompagnement des enfants à pied à l'école.

Selon la Mission Interministérielle sur l'Effet de Serre, 25% du Co2 produit par un ménage provient de ses déplacements. C'est dire toute l'importance que soulève le défi de l'éco-mobilité, défi qui devrait être partagé par le plus grand nombre de communes.

